



L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de l'opposition

Que retenir de ces 18 mois de mandat d'opposition constructive ?

Droit d'expression

Il nous a fallu saisir le **tribunal administratif** pour faire reconnaître ce droit en conseil, sur les sites internet officiels de la mairie.

Démocratie participative

Nous avons rappelé à l'équipe majoritaire certains de ses engagements pris lors de la signature du **pacte pour la transition**. Par exemple :

- création d'une commission extra-municipale du temps long (mesure 29), ouverte en particulier à vous, habitants, vous permettant de donner votre point de vue.

Cette instance possède un **droit de véto**. Cela oblige les élus à réévaluer un projet ayant un impact négatif sur la préservation de la nature, du vivant et des générations futures. C'est dire **l'importance** de cette commission.

REFUSÉ le 10.07.2020.

- Temps de parole donné aux habitants en fin de séance du conseil municipal (mesure 28).

REFUSÉ le 02.03.2021.

Quelle volte-face ! Le pacte pour la transition est un contrat moral que l'on se doit d'honorer. Une signature n'a-t-elle plus aucune valeur ? Dès lors, quelle confiance accorder à des élus devenus soudainement amnésiques ?

La participation des habitants à la vie communale se résume aujourd'hui à de la simple information, au mieux à de la consultation, par le biais de questionnaires fermés dans le bulletin municipal.

Nous sommes partisans de la concertation **en amont** du projet et de la co-construction, impliquant élus, agents publics et habitants.

Avancées obtenues

- Les subventions aux associations, nécessaires à leur vitalité, sont maintenant discutées en commissions.
- L'éclairage non nécessaire de la promenade du Gy, en pleine trame noire, a été mis en option.
- Le conseil est maintenant enregistré en audio et vidéo et diffusé sur YouTube.
- L'entrée de Vésegnin est terminée (la signalisation est en place, en particulier le passage piéton).
- La sauvegarde des arbres longeant la voie verte Vésegnin - Ornex.

Que souhaiter pour 2022 ?

Beaucoup plus de transparence, un climat apaisé en mairie et au conseil, des projets concrets pour **que notre commune entre enfin en transition**.

Des **employés municipaux** mieux considérés.

BRAS CASSÉS ?!

C'est ce que nous avons entendu en fin de séance du conseil municipal du 9 novembre 2021 au sujet du service technique. Ironie ? Inacceptable de la part de la 1ère magistrate de la commune.

Le même soir, Mme CHARILLON tournait le dos au nouveau directeur de la communication qui se présentait au conseil.

Retrouvez ces séquences sur la chaîne YouTube de la commune.

Nous assurons les agents communaux de tout notre soutien et de tout notre respect. Nous leur adressons nos félicitations pour le travail accompli et pour leur dévouement.

Nous vous souhaitons une belle année 2022.



Plus d'informations :

www.prevessinmoensdemain.fr/dessinerdemain

www.facebook.com/PrevessinMoensDemain

Contact : prevessinmoens.demain@gmail.com

Groupe de la majorité

La famille au cœur

« Avoir une vie familiale heureuse ». C'est la réponse donnée par 75% des personnes sondées à la question « selon vous, quel est le plus important pour avoir une vie réussie (Statista. Mars 2019). »

Quel enjeu et quelle responsabilité pour un engagement politique ! Mais est-ce vraiment du ressort de la vie politique ? Si celle-ci est au fond un engagement pour construire ensemble le bien commun de la collectivité, alors oui le politique est directement concerné par ce sujet.

Pour la deuxième fois dans ce Mag, les principaux sujets traités ont trait au « social ». Derrière ce terme générique, une réalité bien concrète : soutenir le quotidien de nos habitants, avec une attention aux plus fragiles.

Mais ici, c'est plus particulièrement la petite enfance qui est abordée. Parce qu'accueillir un enfant doit être avant tout une joie et pas un problème. Des problématiques il y en a, nombreuses dans le Pays de Gex avec la pression professionnelle et économique que nous vivons, en conséquence d'un territoire sans cesse en développement et mutation. Pour autant, les acteurs de ce développement ont une vie personnelle et nous devons répondre aux besoins et les soutenir face aux difficultés.

La famille, même en souffrance, même désunie, recomposée, nombreuse ou monoparentale, reste le socle de notre société et le refuge premier en cas de besoin. Nous le voyons en ces temps troublés de crise sanitaire. La question du niveau de vie n'empêche pas les problématiques communes à tous, de parentalité et d'éducation, de qualité relationnelle entre les membres de la famille, d'isolement et bien d'autres choses. C'est pourquoi l'équipe municipale s'engage en soutenant tous les aspects du quotidien des familles en association avec les autres instances du territoire.

L'analyse du projet de création d'une résidence seniors, dont les résultats vous sont présentés ici, est à ce titre instructive, comme tous les retours que nous avons des actions menées par notre collectivité, à la Maison des Familles, au CCAS ou ailleurs. Ce sont ces problématiques communes qui nous encouragent à agir.

En cette nouvelle année, ce sera donc notre souhait : que chacun trouve un épanouissement dans sa vie familiale et que, quelles que soient les situations parfois très difficiles, nous puissions vous soutenir et vous aider à trouver un équilibre pour que la vie de famille soit heureuse.

Nous souhaitons à tous et à chacun un peu de paix et de joie, malgré les crises que traversent nos pays. L'équipe municipale reste engagée à vos côtés. Elle investit et s'investit pour répondre, avec réalisme et ambition, à vos besoins. Les contraintes sont nombreuses mais n'est-ce pas le moment, en ce mois de janvier, de pointer nos diversités et richesses plus que nos difficultés, pour regarder ensemble et avec espérance l'avenir de notre commune et du territoire ?

Très belle et heureuse année 2022 !

Nous contacter : groupe.majorite.prevessin@gmail.com



Agir ensemble pour Prévessin-Moëns